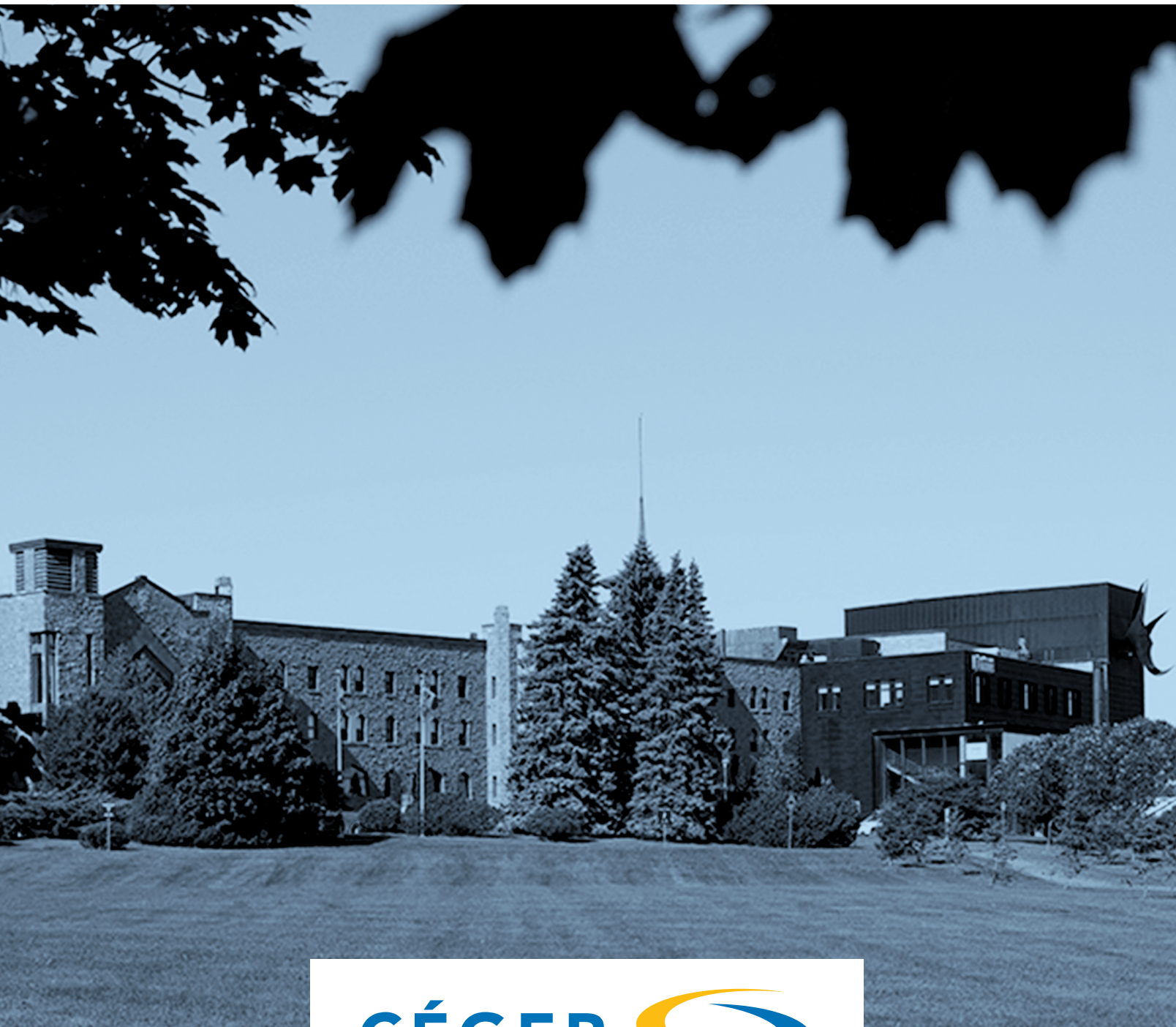


RAPPORT ANNUEL 2018-2019



CÉGEP 

SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU

INDEX

MOT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

ASSISES

Fier de sa mission
Porté par sa vision
Soutenu par ses valeurs

FAITS SAILLANTS

EFFECTIFS

Les étudiantes et étudiants à l'enseignement ordinaire
Les étudiantes et étudiants à la formation continue
Le personnel

BILAN ANNUEL DU PLAN STRATÉGIQUE 2013-2018

Enjeu 1
Enjeu 2
Enjeu 3
Enjeu 4
Enjeu 5
Enjeu 6

RESSOURCES ET REDDITION DE COMPTES

Les états financiers
L'aide financière
Bilan des activités réalisées en soutien à la réussite scolaire des étudiantes et étudiants en situation de handicap et ayant des besoins particuliers – S051
Stratégie d'intervention pour prévenir et contrer les violences à caractère sexuel en enseignement supérieur – S052
Activités financées dans le cadre des pôles régionaux – S054
Pôles de formation en création et arts numériques – S055
La loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État

RAYONNEMENT

L'international
Les partenariats et les ententes
Les bourses et les distinctions
La représentation de la directrice générale

GOVERNANCE

Les membres du conseil d'administration
Les membres de la commission des études
Le code d'éthique et de déontologie des administrateurs
La divulgation d'actes répréhensibles

Adopté par le conseil d'administration le 27 novembre 2019
Résolution numéro 2019-CA08-11

Publié par la Direction des communications et des affaires corporatives
Dépôt légal : 3^e trimestre 2019
Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2019
Bibliothèque et Archives Canada, 2019
ISBN 978-2-9816947-3-7



MOT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Monsieur le Ministre,

Au nom des membres du conseil d'administration et conformément aux dispositions de la Loi des collèges, c'est avec plaisir que je vous présente le rapport annuel 2018-2019.

Le conseil d'administration est fier des résultats accomplis au cours de cette année; année charnière puisque nous avons fait le bilan du Plan stratégique 2013-2018 et avons également établi les fondements de notre troisième planification stratégique.

Le Plan stratégique 2019-2024 s'annonce concret et ambitieux.

Dans un contexte accru de reddition de comptes, où la transparence des organismes publics est devenue une importante préoccupation sociétale, les membres du conseil d'administration du Cégep ont exercé leur rôle de gouvernance en étant particulièrement conscients au contexte et ont assumé leurs responsabilités avec rigueur et assiduité.

Les efforts déployés par l'ensemble du personnel auront permis de relever les défis que nous nous sommes fixés.

J'entame la dernière année de mon mandat comme président du conseil d'administration. Monsieur le Ministre, je tiens à partager avec vous à quel point ce fut un privilège pour moi de pouvoir faire partie du réseau collégial si fort par son capital humain et intellectuel. Le Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu est sans aucune hésitation un collègue d'envergure internationale, riche d'histoire et de savoir.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma plus haute considération.

Sébastien Boucher-Lavallée
Président du conseil d'administration

MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Monsieur le Ministre,

Pour la première fois, à titre de directrice générale, j'ai le plaisir de faire état des principales réalisations du Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu. Ce document témoigne du travail effectué au cours de l'année 2018-2019 qui a permis de nous acquitter de notre mission. Je profite de l'occasion pour remercier madame Michèle Comtois, qui a été directrice générale du Cégep de 2016 à 2019. Auparavant, directrice des études, elle a quitté ses fonctions en juin dernier pour une retraite bien méritée.

L'année 2018-2019 marque la dernière année de mise en œuvre du Plan stratégique 2013-2018 et conséquemment, son bilan. Nous sommes fiers d'avoir atteint près de 94 % des cibles du Plan stratégique 2013-2018 actualisé et 97 % de celles du Plan de réussite. Cet accomplissement est le résultat du travail de toute la communauté collégiale : personnel professionnel, de soutien, enseignant et d'encadrement. Je tiens à les remercier.

Une révision des responsabilités des directions a été faite en vue de répondre davantage aux besoins du Cégep et des personnes qui y évoluent. La nomination de Junie Delainey à titre de directrice des ressources humaines et des affaires corporatives et la création de la nouvelle Direction des communications et des technologies de l'information, afin de relever les défis associés à l'évolution du numérique, ont été les premiers pas vers la mise en œuvre d'un organigramme modifié au Cégep.

Le Plan stratégique 2019-2024, le troisième dans l'histoire du Cégep Saint-Jean, a été adopté par le conseil d'administration en juin 2019. Il nous guidera pour les cinq prochaines années afin de mettre davantage nos étudiantes et étudiants au centre de nos décisions. L'enjeu prioritaire étant leur réussite éducative. En 2018-2019, la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial (CEEC) a déposé son rapport final sur les conclusions de son processus d'audit réalisé au Cégep en novembre 2017. Ce rapport certifie que le Cégep a mis en œuvre les mesures nécessaires pour assurer la qualité de son enseignement dans un esprit d'amélioration continue. Nous ne pouvons qu'en être fiers!

En juin dernier, vous nous avez accordé un devis scolaire permanent majoré de 2 650 à 3 030 étudiantes et étudiants. Cette bonne nouvelle nous permettra de tendre vers l'atteinte de nos objectifs quant à la vision de développement à long terme du bâtiment, notamment de se doter d'installations d'avant-garde et d'augmenter la superficie totale du bâtiment pour la réalisation des projets qui répondent aux besoins de la communauté collégiale.

Cette année a été la première de mise en œuvre du programme d'études actualisé Techniques de l'informatique et la deuxième du programme actualisé Technologie d'analyses biomédicales. Nous avons développé un nouveau Double DEC en Sciences humaines et Arts visuels. Également, l'adaptation du programme d'études Techniques de la logistique du transport avec apprentissages en milieux de travail afin d'y inclure un tronc commun avec le programme Techniques de comptabilité et de gestion nous a permis d'en faire un DEC de trois ans. Au niveau des installations, l'aménagement et l'actualisation de certains espaces, notamment des laboratoires de Technologie d'analyses biomédicales et d'une salle d'examen pour les étudiantes et étudiants fréquentant le Service d'adaptation scolaire, nous permettent de leur offrir des espaces de travail et d'études à la hauteur de leurs attentes.

Selon vos demandes, monsieur le Ministre, nous vous avons fait parvenir, en respect des délais, la Politique sur le remboursement des frais de déplacement, de représentation et de réception ainsi que la Politique visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel. Du côté réglementaire, nous avons modifié les règlements 1, 2, 3, 4, 17 et 20 afin de poursuivre les meilleures pratiques de gestion. Dans le même ordre d'idées, le conseil d'administration a adopté un tout nouveau programme d'évaluation du personnel de soutien et professionnel. Les cadres ont d'ailleurs participé à une formation afin d'effectuer ces évaluations dans une perspective d'amélioration continue et d'équité. Finalement, toujours dans le respect des délais et des critères, nous avons adopté la procédure portant sur la réception et l'examen des plaintes prévues à l'article 21.0.3 de la Loi sur les contrats des organismes publics (LCOP).

L'obtention, en cours d'année, du contrat de la gestion des dossiers pédagogiques des élèves-officiers avec le Collège militaire royal de Saint-Jean, pour une période de trois ans, est importante pour notre développement et nous sommes heureux de poursuivre cette belle collaboration.

Nous avons également maintenu la contribution du Cégep comme acteur de premier plan sur la scène internationale. De nombreuses activités de mobilité étudiante et enseignante dans les programmes d'études, notre présence au Sénégal, au Mozambique, au Kenya, en Côte d'Ivoire et en Colombie, l'accueil de centaines de stagiaires français font partie des activités qui se sont poursuivies et qui continuent de faire de nous une référence dans le domaine de l'éducation à l'étranger.

L'atteinte des objectifs financiers a été une fois de plus déterminante pour la stabilité de l'établissement et de son personnel. Les résultats financiers favorables permettent au Cégep d'avoir les moyens de se développer et de participer à l'essor de Saint-Jean-sur-Richelieu, ville et région.

Je tiens à souligner la contribution de tout le personnel du Cégep à la réalisation des objectifs et à la croissance du Cégep. Chacune de leurs actions permet de faire de notre Cégep un milieu stimulant et accueillant où règnent la confiance et l'esprit d'équipe. Je ne peux passer sous silence les valeurs que nous nous sommes données, soit l'humanisme, l'ouverture et la collaboration. Ces valeurs nous guident; elles restent au centre de qui nous sommes et toutes nos actions en sont teintées.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma considération distinguée.

Nathalie Beaudoin
Directrice générale

ASSISES

FIER DE SA MISSION

Le Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu fait partie du réseau d'enseignement supérieur du Québec. À ce titre, sa mission consiste à contribuer, au meilleur de ses compétences et dans le respect des mandats que lui confie le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, à l'amélioration de la société dans une perspective de développement durable. Il doit notamment :

- Éduquer et instruire des citoyens responsables, aptes à s'intégrer dans leur communauté et à faire des choix éclairés, en leur proposant des formations qualifiantes de haut niveau adaptées aux besoins actuels et futurs de la société
- Soutenir l'apprentissage, tout au long de la vie, en offrant une gamme variée de formations et des stratégies d'apprentissage alliant souplesse, efficacité et qualité
- Contribuer, sur le plan régional, à l'évolution des expertises pour soutenir le développement économique, social et culturel
- Participer à la création et à la diffusion du savoir en misant sur la recherche dans le cadre de ses responsabilités à cet égard
- Participer au développement de l'enseignement collégial au Québec

PORTÉ PAR SA VISION

Le Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu vise à devenir le collège de premier choix :

- Pour les étudiantes et étudiants de la région qui diront y trouver des formations de qualité et un environnement éducatif répondant à leurs besoins
- Pour les entreprises qui diront y trouver l'aide recherchée afin de soutenir leur développement
- Pour les partenaires régionaux qui diront y voir un véritable pôle d'enseignement supérieur, au service de sa communauté

De plus, conscient de ses responsabilités envers les personnes qu'il embauche, le Cégep vise à être reconnu comme un employeur de qualité par son personnel :

- Pour les occasions de développement professionnel qu'il propose
- Pour la convivialité de son milieu de travail
- Pour sa reconnaissance du travail accompli

SOUTENU PAR SES VALEURS

Le Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu appuie ses actions sur les valeurs qu'il prône :

- | | |
|--------------------|---------------------|
| ▪ Le respect | ▪ La reconnaissance |
| ▪ La collaboration | ▪ La transparence |
| ▪ L'excellence | ▪ L'engagement |

FAITS SAILLANTS DE L'ANNÉE 2018-2019

INSTITUTIONNELS

- Nouvelle structure administrative du Cégep adoptée par le conseil d'administration (C.A.) en mars 2019 : la Direction des ressources humaines et des affaires corporatives, la Direction des communications et des technologies de l'information et la Direction des ressources matérielles et financières et du développement durable
- Dépôt au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) de la Politique visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel, adoptée par le C.A. en avril 2019
- Nomination de madame Nathalie Beaudoin à titre de directrice générale et de madame Junie Delainey à titre de Directrice des ressources humaines et des affaires corporatives, en mai 2019
- Dépôt au MEES du Plan stratégique 2019-2024, adopté par le C.A. en juin 2019
- Confirmation du nouveau devis scolaire par le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, monsieur Jean-François Roberge, en juin 2019
- Dépôt au MEES de la Politique sur le remboursement des frais de déplacement, de représentation et de réception, adoptée par le C.A. en juin 2019
- Obtention du contrat de la gestion des dossiers pédagogiques des élèves-officiers avec le Collège militaire royal de Saint-Jean pour trois ans
- Adoption d'un programme d'évaluation du personnel professionnel et de soutien
- Adoption des règlements 1, 2, 3, 4, 17 et 20 modifiés
- Mise en application des termes de la Loi encadrant le cannabis
- Réalisation de projets d'expertise du savoir-faire au Sénégal, au Mozambique, au Kenya, en Côte d'Ivoire et en Colombie
- Adoption de la procédure portant sur la réception et l'examen des plaintes prévue à l'article 21.0.3 de la Loi sur les contrats des organismes publics (LCOP)
- Dépôt du rapport final de la CEEC
- Aménagement de l'Espace musique
- Obtention du bronze lors du Championnat provincial par l'équipe de Volleyball masculin division 2, et ce, à sa première saison
- Obtention de l'or lors du Championnat provincial par l'équipe de Basketball féminin division 2

PÉDAGOGIQUES

- Première année de mise en œuvre du programme d'études actualisé Techniques de l'informatique
- Adaptation du programme d'études Techniques de la logistique du transport avec apprentissages en milieux de travail
- Aménagement des laboratoires de Technologie d'analyses biomédicales
- Inauguration du Centre de simulation haute-fidélité en Soins infirmiers
- Inauguration de la machine d'usinage 5 axes en Techniques de génie mécanique
- Deuxième année de mise en œuvre du programme actualisé Technologie d'analyses biomédicales
- Aménagement d'une salle d'examen pour les étudiantes et étudiants fréquentant le Service d'adaptation scolaire
- Développement du Double DEC Sciences humaines et Arts visuels
- Actualisation de l'Attestation d'études collégiales (AEC) Administrateur de réseaux – certification Cisco

EFFECTIFS

LES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS À L'ENSEIGNEMENT ORDINAIRE À L'AUTOMNE 2018

- Admission de 1 590 étudiantes et étudiants
- Accueil de 443 étudiantes et étudiants ayant des besoins particuliers au Service d'adaptation scolaire
- Effectif global de 3 204 étudiantes et étudiants répartis dans quinze programmes, deux Doubles DEC et dans le cheminement Tremplin DEC

PROGRAMMES	COLLÈGE 1	COLLÈGE 2	COLLÈGE 3	TOTAL
Cheminement Tremplin DEC	260			260
Secteur préuniversitaire				
Sciences de la nature et Arts, lettres et communication (Double DEC)	1			1
Sciences humaines et Arts, lettres et communication (Double DEC)	4			4
Sciences de la nature	260	148		408
Sciences humaines, profil Administration et économie	121	94		215
Sciences humaines, profil Individu et société	326	146		472
Sciences humaines, profil Ouverture sur le monde	72	57		129
Arts et lettres et Arts, lettres et communication, Option Multidisciplinaire	39	24		63
Arts, lettres et communication, Option Langues	23	10		33
Arts plastiques et Arts visuels	44	25		69
Sous-total cheminement Tremplin DEC et préuniversitaire	1 150	504		1 654

PROGRAMMES	COLLÈGE 1	COLLÈGE 2	COLLÈGE 3	TOTAL
Secteur technique				
Technologie d'analyses biomédicales	36	35	40	111
Gestion et technologies d'entreprise agricole	23	16	17	56
Soins infirmiers	112	85	85	282
Technologie de l'architecture	39	39	33	111
Techniques de génie mécanique	74	47	54	175
Technologie de l'électronique	35	9	13	57
Techniques de travail social	118	54	59	231
Techniques de comptabilité et de gestion	43	35	34	112
Gestion de commerces	81	21	23	125
Techniques de l'informatique	94	27	23	144
Techniques de design d'intérieur	59	42	42	143
Commandites reçues (autres programmes)	3	0	0	3
Sous-total technique	717	410	423	1 550
GRAND TOTAL	1 867	914	423	3 204

Les stages en entreprise sont une priorité dans le cursus des programmes techniques.

NOMBRE D'ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS EN STAGE

FIN DE DEC	EN FORMATION	ATE	TOTAL
262	397	135	794

LES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS À LA FORMATION CONTINUE

TYPES DE FORMATION	SAINT-JEAN	BROSSARD	HOMMES	FEMMES	TOTAL
Créditée	389	227	170	446	616
Non créditée	822	1 050	808	1 064	1 872
TOTAL	1 211	1 277	978	1 510	2 488

LES PROGRAMMES CRÉDITÉS - ATTESTATIONS D'ÉTUDES COLLÉGIALES (AEC) ET DEC

- Techniques d'éducation spécialisée
- Techniques d'éducation à l'enfance
- Retraitement des dispositifs médicaux
- Répartition de marchandises en transport routier
- Gestion comptable et financière informatisée
- Estimation en travaux de construction et de rénovation
- Inspecteur en bâtiment
- Administration de réseaux - Certification CISCO
- Administration des réseaux et sécurité informatique
- Mécatronique
- Tremplin DEC pour allophones

LES PROGRAMMES NON CRÉDITÉS

- Accréditation de spécialiste en conformité de la paie
- Bureautique sur mesure
- M3i Supervision

LE PERSONNEL

NOMBRE DE PERSONNES* ET HEURES RÉMUNÉRÉES PAR CATÉGORIE D'EMPLOI

Catégories d'emploi	Nombre de personnes	Heures rémunérées
Personnel d'encadrement	30	42 742,22
Personnel professionnel	50	66 171,36
Personnel enseignant	377	445 242,38
Personnel de bureau, technicien et assimilé	196	165 525,08
Ouvriers, personnel d'entretien et de service	67	53 042,44
Autres	39	1 385,73
TOTAL	759	774 109,21

* Il s'agit du nombre de personnes engagées au cours de l'année 2018-2019, incluant les personnes remplaçantes, les contrats de service, les chargé(e)s de projets, temps partiel et temps plein, confondus.

BILAN ANNUEL DU PLAN STRATÉGIQUE 2013-2018

Le Plan stratégique 2013-2018 du Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu se décline en six enjeux majeurs s'articulant autour de treize orientations portant chacune des objectifs et des cibles à atteindre. Ce rapport annuel présente les faits saillants et les priorités 2018-2019 établis en fonction de certaines de ces orientations.

ENJEU 1

L'AMÉLIORATION DE LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE

Cet enjeu se décline en quatre orientations toutes en lien avec la réussite, l'engagement étudiant et la diplomation.

Orientation 1 : Augmenter le taux de réussite en première session

différents intervenantes et intervenants impliqués dans la réussite éducative en première session

L'ADAPTATION AUX ÉTUDES

- Rencontre d'information avec des parents d'élèves de l'école secondaire Joséphine-Dandurand et des enseignantes et enseignants de littérature et de philosophie, accompagnés par la coordonnatrice de la formation générale et de personnes professionnelles du Cégep
- Quatre programmes d'études ont reçu ces informations sur leurs étudiantes et étudiants : moyenne générale du secondaire (MGS), nombre d'échecs au niveau secondaire et évaluation des risques d'échecs possibles au secteur collégial. D'autres programmes ont utilisé des outils de dépistage élaborés par un enseignant du programme de Sciences humaines ou un outil produit par le Cégep de Saint-Hyacinthe
- Poursuite des travaux du comité de concertation-réussite

L'ACTUALISATION DES STRATÉGIES PÉDAGOGIQUES

- Mise en place de mesures de dépistage des étudiantes et étudiants de première session en difficulté d'apprentissage
- Identification des étudiantes et étudiants ayant une MGS de moins de 70 % afin d'effectuer un suivi dans leur cheminement
- Maintien des rencontres annuelles du comité de concertation-réussite afin de promouvoir le partage de pratiques pédagogiques et l'expertise des

LA SESSION TREMPLIN DEC

- Parrainage entre des étudiantes et étudiants du cheminement Tremplin DEC et de Soins infirmiers et de Techniques de travail social
- Mise à jour des grilles de cours en fonction des nouvelles compétences visant la réussite

Orientation 2 : Augmenter la réussite des cours de la formation générale et plus particulièrement des deux premiers cours de français et littérature

LA VALORISATION DE LA FORMATION GÉNÉRALE

- Activités variées lors de la semaine de la formation générale
- Tenue d'une rencontre visant à discuter des caractéristiques des élèves du secondaire, le 20 mars 2019, regroupant des enseignantes et des enseignants du Cégep et la conseillère d'orientation de l'école secondaire Joséphine-Dandurand

LA RÉUSSITE DES COURS DE FRANÇAIS

- Travaux pour l'élaboration d'un nouveau plan-cadre pour le cours de renforcement en français

LA MAÎTRISE DE LA LANGUE FRANÇAISE

- Création et diffusion d'outils pédagogiques adaptés aux différentes disciplines en matière de

compétences langagières par les responsables du Programme d'amélioration et de valorisation du français (PAVF)

- Subvention obtenue de l'Office québécois de la langue française (OQLF) pour faire l'acquisition de licences et de mises à jour d'un logiciel de correction de textes et d'aide à la rédaction : 1 660 postes sont maintenant pourvus du logiciel Antidote

LA VALORISATION DE LA LANGUE FRANÇAISE

- Plusieurs départements de la formation spécifique ont ouvert leurs classes aux responsables du PAVF afin qu'elles dispensent la formation sur le logiciel Antidote. Vingt-cinq formations ont été offertes aux étudiants et étudiantes

Orientation 3 : Augmenter le taux de réussite par programme d'études

LES MESURES DE RÉUSSITE PAR PROGRAMME

- Concertation entre enseignantes et enseignants de mathématiques et d'électronique pour offrir de l'encadrement aux étudiantes et étudiants
- Identification de raisons expliquant la non-persévérance de certains étudiants et étudiantes
- Révision de la répartition des ressources d'aide et de soutien aux étudiantes et étudiants en Sciences humaines
- Formation sur les stratégies de lecture et formation sur la pédagogie active en Tremplin DEC
- Mise en place d'un programme visant à améliorer le suivi des absences en Arts, lettres et communication
- Présentation, pendant les heures d'encadrement, de capsules thématiques visant à assurer le suivi de la langue en Arts, lettres et communication
- Élaboration d'un cahier de stage et d'une grille d'évaluation des aptitudes en Technologie d'analyses biomédicales
- Offre de capsules pédagogiques en Techniques de travail social

- Organisation de la deuxième édition de l'événement Trophée RobotFly, la seule compétition de robotique de niveau collégial au Québec, en Techniques de génie mécanique

LES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS DONT LA MOYENNE GÉNÉRALE AU SECONDAIRE SE SITUE DANS LES VALEURS MOYENNES (70 % À 80 %)

- Augmentation du taux de réussite de 3,2 % points de pourcentage entre 2010-2017 (2010 : 67,3 % et 2017 : 70,5 %)

LES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS AYANT DES BESOINS PARTICULIERS (EBP)

- Accompagnement des enseignantes et enseignants quant aux mesures reliées aux étudiantes et étudiants en situation de handicap (EESH)
- Mise en place, dans plusieurs départements, de projets en lien avec des stratégies pédagogiques qui permettent l'amélioration de la réussite particulièrement chez les étudiantes et étudiants ayant des besoins particuliers
- Rencontres des conseillères en services adaptés avec plusieurs élèves du secondaire dans leur école
- Soutien aux personnes responsables, par département, pour le développement d'approches pédagogiques permettant un meilleur accompagnement des EESH-EBP
- Développement de projets spécifiques sur la pédagogie inclusive en Techniques de design d'intérieur, d'une approche individualisée dans le cours de Renforcement en français et d'une démarche d'écriture dans le premier cours de philosophie

Orientation 4 : Promouvoir l'engagement étudiant, la réussite et la diplomation

LA VALORISATION DE LA RÉUSSITE

- Participation de 205 finissantes et finissants à la Cérémonie de fin d'études

- Remise de 30 200 \$ en bourse lors du Gala de reconnaissance du mérite collégial
- Remise de 11 500 \$ en bourse lors du Gala des bourses en GTEA
- Réalisation d'une vidéo promotionnelle célébrant la Cérémonie de fin d'études, visionnée plus de 3 000 fois sur les médias sociaux et le site Web du Cégep
- Réalisation d'une vidéo promotionnelle sur les ateliers « Zen-ith » en Sciences humaines
- Réalisation d'une vidéo pour valoriser le programme et la profession en Technologie d'analyses biomédicales
- Production d'une vidéo promotionnelle sur la vie étudiante du Cégep
- Augmentation, durant le mois de février, des plages de « sans rendez-vous » en information scolaire à la salle de documentation
- Organisation d'activités d'information sur les choix pédagogiques et professionnels, comme le Salon des organismes en Techniques de travail social, les Journées carrières en Soins infirmiers et Technologie d'analyses biomédicales, l'activité Exploration Carrières en Sciences de la nature ainsi que la tournée « Destination université »

L'INFORMATION ET LE SOUTIEN AU PROJET DE FORMATION

LA CONCERTATION SUR LE PLAN RÉGIONAL

- Participation de plusieurs personnes à des rencontres du Regroupement des collèges de la région de la Montérégie (RCRM)
- Participation de la directrice des communications par intérim à un comité régional, traitant notamment de la valorisation de l'éducation supérieur dans le Haut-Richelieu auprès des personnes immigrantes

ENJEU 2

UNE OFFRE DE FORMATION DIVERSIFIÉE, DE QUALITÉ, QUI RÉPOND ADÉQUATEMENT AUX BESOINS DES PERSONNES ET DES ENTREPRISES

Orientation 5 : Proposer une offre de formation qui répond aux besoins

L'OFFRE DE PROGRAMMES AU SECTEUR DE L'ENSEIGNEMENT ORDINAIRE

- Mise à jour des grilles de cours en Techniques de comptabilité et de gestion et Gestion de commerces à la suite de l'évaluation des programmes d'études
- Développement de trois grilles de cours en double diplomation DEC/BTS en partenariat avec des lycées français : Gestion de commerces et Assisant manager; Gestion de commerces et Management des unités commerciales; Techniques de comptabilité et de gestion et Assistant de gestion PME-PMI

L'OFFRE DE PROGRAMMES AU SECTEUR DE LA FORMATION CONTINUE (FORMATION CRÉDITÉE ET NON CRÉDITÉE)

- Formations variées s'adressant aux membres de la Chambre de commerce du Haut-Richelieu
- Formations sur Office 365 pour le personnel du Cégep
- Offre des formations :
 - Accréditation de spécialiste en conformité de la paie
 - Bureautique sur mesure
 - M3i Supervision
- Ateliers de perfectionnement offert aux responsables de services de garde

- Formation axée sur l'appropriation du programme éducatif « Accueillir la petite enfance »
- Ajout d'un cours de perfectionnement en Fabrication additive et impression métallique 3D
- Augmentation significative de l'offre de cours à 1 \$

L'ACCESSIBILITÉ AUX FORMATIONS

- Augmentation de près de 30 % de l'offre de formations créditées
- Optimisation des locaux permettant d'accueillir plus de candidates et candidats :
 - cohorte de 30 étudiantes et étudiants à Saint-Jean en Techniques d'éducation spécialisée
 - démarrage d'une cohorte de soir à temps plein à Brossard en Techniques d'éducation spécialisée

LA QUALITÉ DES PROGRAMMES

- Renouvellement de six laboratoires informatiques et ajout d'un laboratoire mobile à la formation continue
- Suivi de l'évaluation du programme Soins infirmiers
- Suivi de l'évaluation du programme Technologie de l'électronique
- Évaluation du programme Techniques de design d'intérieur
- Suivi de l'évaluation de Techniques de comptabilité de gestion et de Gestion de commerces
- Début de l'évaluation du programme Techniques de génie mécanique
- Évaluation et suivi de quatre programmes à la formation continue : Retraitement des dispositifs médicaux, Mécatronique, Répartition de marchandises en transport routier et Administration des réseaux et sécurité informatique
- Marie-Claude Lauzier, enseignante en Technologie d'analyses biomédicales, honorée par l'Association québécoise de pédagogie collégiale (AQPC)
- Poursuite de l'élaboration des travaux des laboratoires du programme de Technologie

d'analyses biomédicales en lien avec son actualisation

- Inauguration de la machine 5 axes en Techniques de génie mécanique
- Inauguration du Centre de simulation haute fidélité en Soins infirmiers

Orientation 6 : Assurer à chaque programme d'études et à chaque service un niveau de ressources suffisant pour leur permettre d'accomplir adéquatement leur fonction éducative tout en tenant compte des répercussions financières, causées par les fluctuations de l'effectif étudiant

L'EFFECTIF ÉTUDIANT

- Analyse des données de recrutement à l'enseignement ordinaire par le Service de consultation et du cheminement scolaire et la Direction des communications et des affaires corporatives

LA GESTION DES RESSOURCES

- Réalisation de 184 perfectionnements individuels
- Organisation de quatre perfectionnements collectifs
- Offre de perfectionnement par la Direction des ressources humaines aux membres du personnel, en collaboration avec la Direction de la formation continue

ENJEU 3

UNE CULTURE INSTITUTIONNELLE FONDÉE SUR LE RESPECT DES PERSONNES, CENTRÉE SUR LA COLLABORATION ET SERVANT LA RECHERCHE DE L'EXCELLENCE

Orientation 7 : Créer un milieu de travail respectueux, professionnellement stimulant et portant à l'excellence

LA GESTION DU PERSONNEL

- Soutien de la Direction des ressources humaines dans la gestion du personnel du Collège militaire royal de Saint-Jean (CMR de Saint-Jean), notamment grâce à la collaboration du coordonnateur des ressources humaines et de l'équipe de la rémunération
- Poursuite de l'actualisation du système d'archivage à la Direction des ressources humaines
- Poursuite du suivi étroit des congés de maladie avec expertise médicale systématique selon le diagnostic
- Lancement du programme d'évaluation du personnel professionnel et de soutien
- Mise en œuvre du PAVF quant aux processus de sélection (tests de français)
- Légère augmentation du taux de consultation au Programme d'aide aux employés (PAE)
- Planification du développement de la section « Carrières » sur le site Web du Cégep

LE RECRUTEMENT DE PERSONNEL

- Tenue de 73 processus de sélection
- Poursuite du Programme commun de cheminement de carrière avec les cégeps de la Montérégie

L'ACCUEIL ET L'INTÉGRATION DES EMPLOYÉS

- Poursuite des activités d'accueil du personnel

LA RECONNAISSANCE DE LA QUALITÉ DU TRAVAIL ACCOMPLI

- Organisation d'une fête de Noël pour les membres du personnel
- Publication d'articles sur l'accomplissement et les prix obtenus par les membres du personnel dans L'Inforum Reconnaissance
- Reconnaissance, lors de la Fête d'accueil, des membres du personnel ayant 20, 25, 30, 35 et 40 ans de service et des départs à la retraite

ENJEU 4

UN ENVIRONNEMENT ÉDUCATIF DE QUALITÉ DANS LEQUEL ON RÉPOND AUX BESOINS DE NOTRE POPULATION ÉTUDIANTE ET NOTAMMENT AU SEIN DUQUEL LES TECHNOLOGIES SONT UTILISÉES DE FAÇON OPTIMALE DANS L'APPRENTISSAGE, L'ENSEIGNEMENT, LA GESTION ET LES COMMUNICATIONS

Orientation 8 : Créer un environnement contribuant à la qualité de vie et à la réussite éducative

AXES

LES NOUVELLES SPÉCIFICITÉS DE LA POPULATION ÉTUDIANTE

- Aménagement d'une salle d'examen pour les étudiantes et étudiants fréquentant le Service d'adaptation scolaire

LA VIE ÉTUDIANTE

- L'équipe de Basketball féminin division 2 a remporté le Championnat de conférence et le Championnat provincial
- L'équipe de Volleyball masculin de division 2 a remporté le Championnat de conférence
- L'équipe de Football division 1 a atteint les demi-finales du Championnat provincial, le Bol d'Or
- Organisation du Championnat de conférence de basketball masculin division 2
- Embauche de nouveaux entraîneurs-chefs pour les équipes de football et de volleyball masculins
- Organisation de la troisième édition du Gala sportif, regroupant les neuf équipes intercollégiales Les Géants
- Formation d'une cinquième équipe d'improvisation, L'Étreinte

- Organisation d'un voyage culturel en Italie à la fin de la session Hiver 2019
- Prise en charge de la gestion de la salle d'entraînement par les Services à la vie étudiante et à la communauté (SVEC) du Cégep, à la suite du départ de l'entreprise Actiforme en juin 2018

L'UTILISATION DES ESPACES

- Réalisation du projet d'aménagement de nouveaux locaux dédiés à la pratique d'activités musicales, l'Espace musique, à la session Hiver 2019
- Finalisation des travaux du Centre de simulation haute-fidélité en Soins infirmiers
- Finalisation de la réfection des toitures des ailes D, G, H et S
- Aménagement de plusieurs locaux dans l'aile D-200
- Planification des travaux dans le cadre de la mise aux normes du bâtiment à la résidence (buanderies)
- Réalisation des travaux des salles de bain E-219 (nouvelle) et D-233 (rénovation)
- Réalisation d'une partie des travaux dans les salles de bain A-314, A-316 et P-020
- Planification du réaménagement du local D-144 en vue de la relocalisation du Service d'adaptation scolaire
- Réaménagement de locaux dans l'aile D-100 pour regrouper l'équipe du Service des programmes, de la réussite éducative et de la recherche
- Relocalisation du Service des relations internationales

- Planification de la mise à jour de la signalisation extérieure
- Planification et réalisation d'une partie des travaux de rénovation des locaux de la Direction de la formation continue, des stages et du placement
- Planification et réalisation d'une partie des travaux des laboratoires de Technologie d'analyses biomédicales dans le cadre de l'actualisation du programme
- Planification de la suite des travaux du plan quinquennal

LA TECHNOLOGIE

- Poursuite du projet NOMADE pour une sixième année
- Remplacement des ordinateurs de plusieurs laboratoires informatiques (T-015, T-022, E-204, D-202)
- Ajout d'ordinateurs dans le laboratoire G-005
- Ajout d'un deuxième moniteur dans deux laboratoires (G-006 et G-008 et bureaux d'enseignantes et enseignants)
- Remplacement des projecteurs en Techniques de design d'intérieur et en Technologie de l'architecture par des projecteurs FullHD
- Aménagement de la salle d'entraînement (gestion d'accès, multimédia, etc.)
- Implantation de C2Atom à la Direction des communications et des affaires corporatives
- Remplacement des moniteurs du laboratoire C-031
- Transformation de classes en mode AVAN et bimode
- Remplacement des ordinateurs de tous les laboratoires de la formation continue (deux à Saint-Jean, quatre à Brossard)
- Mise à jour de plusieurs logiciels spécialisés, dont MasterCAM, AutoCAD, Visual Studio et SketchUp
- Rehaussement du réseau informatique (serveurs et commutateurs)
- Implantation d'Office 365 pour le secteur administratif
- Remplacement de 60 ordinateurs au secteur administratif (projet ROG)
- Migration de Windows 7 à Windows 10 au secteur administratif
- Déploiement de numériseurs pour le projet de gestion des archives (GED)
- Déploiement du logiciel Antidote sur tous les ordinateurs du Cégep
- Implantation de nouveaux modules Skytech
- Poursuite de la mise en place d'une solution avec la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu pour l'utilisation d'une carte à puce comme carte unique pour le transport en commun et la carte d'identité étudiante
- Poursuite du processus de révision des droits d'accès sur le réseau et dans Clara
- Une cinquantaine d'enseignantes et enseignants ont reçu de l'accompagnement personnalisé pour intégrer les outils TIC ou développer des scénarios d'activités intégrant les TIC
- Un projet pilote a été mené avec une dizaine d'enseignants dans GSUITE éducation
- Un inventaire des pratiques pédagogiques a été réalisé et les résultats ont été présentés en Assemblée des coordonnateurs de département (ACD)
- Le module Screencast-O-Matic a été ajouté directement dans Moodle pour permettre aux enseignantes et enseignants d'intégrer simplement des explications vidéo à partir de Moodle
- Augmentation du nombre moyen d'activités par utilisateur pour le top 25 des cours les plus actifs de 7 % par rapport à 2017-2018

LES COMMUNICATIONS

- Poursuite de la diffusion d'information sur le BEC, les babillards électroniques du Cégep destinés à la communauté étudiante. Augmentation des publications de 1 454 à 1 598 en 2018-2019
- Traitement de 2 609 requêtes internes à la Direction des communications et des affaires corporatives

- Rédaction et diffusion de 38 éditions de L'Inforum, journal destiné au personnel et aux partenaires du Cégep, comparativement à 32 éditions en 2017-2018
- Poursuite de l'analyse de situation, adoption d'outils de gestion documentaires et allocation de ressource supplémentaire
- Formation de plusieurs groupes de membres du personnel pour sensibiliser le personnel sur leur rôle

et sur les bonnes pratiques en matière de gestion documentaire

L'OUVERTURE SUR LE MONDE

- Participation d'étudiantes et d'étudiants, pour une quatrième année consécutive, à la simulation des Nations Unies, à New York

ENJEU 5

LA RECONNAISSANCE DE LA QUALITÉ ET DE L'IMPORTANCE DU CÉGEP POUR SA CONTRIBUTION AUX PLANS LOCAL, RÉGIONAL, NATIONAL ET INTERNATIONAL ET CE, À TITRE D'ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Orientation 9 : Développer, dans la région, une image fortement positive de la formation dispensée au Cégep

L'ORDRE SECONDAIRE

LES ADULTES EN FORMATION ET LES SERVICES DE FORMATION EN ENTREPRISE

- Poursuite d'actions conjointes de recrutement entre la formation continue et l'enseignement ordinaire
- Poursuite des activités de promotion liées au rayonnement de la formation continue aux niveaux local et régional
- Organisation de la troisième édition de la Journée d'information scolaire destinée aux conseillères et conseillers à l'éducation des adultes

- Planification d'un projet de formation en automatisation
- Participation aux Portes ouvertes du Cégep
- Implication de la formation continue auprès de la Chambre de commerce et de l'industrie du Haut-Richelieu (CCIHR)

RAYONNEMENT, PARTENARIATS ET ENTENTES

- Partenariat avec l'Association canadienne de la paie pour offrir une Accréditation de spécialiste en conformité de la paie
- Entente avec le ministère de la Famille afin d'offrir de l'expertise pour le développement de formations à l'intention des responsables de services de garde en milieu familial

- Entente avec le Cégep Édouard-Montpetit pour offrir des ateliers de perfectionnement aux responsables de services de garde
- Entente avec le Cégep Sorel-Tracy pour offrir la formation M3i supervision
- Amorçe d'une entente avec le CISSS de la Montérégie-Centre pour différentes formations

LES COMMUNICATIONS

- Augmentation de la visibilité du Cégep sur différentes plateformes de médias sociaux : Facebook, Instagram, YouTube et LinkedIn
- Augmentation des réalisations des membres du personnel et des étudiantes et étudiants dans les publications internes, les médias régionaux et le réseau collégial

Orientation 10 : Développer la recherche

LES PROJETS

- Isabelle Cabot — Obtention d'une subvention PAREA pour le projet de recherche « De l'aide virtuelle ou en présence? Le spectre des possibles d'un centre d'aide hybride. Effets sur la motivation, la réussite et la persévérance scolaires » et début des travaux
- Émission de deux certificats éthiques dont l'un pour une recherche intitulée « Étude sur la compétence à écrire des élèves de première année au collégial » menée par Marc Landry, conseiller pédagogique du Cégep

Orientation 11 : Assurer le rayonnement du Cégep sur la scène internationale

LES PROJETS DE TRANSFERT D'EXPERTISE

- Démarrage du projet Développement d'un programme d'études en supervision des travaux miniers en Colombie

- Démarrage du projet Développement de trois programmes d'études en Agriculture, Élevage et Pêche en Côte D'Ivoire
- Démarrage du projet Développement de deux programmes d'études Géomatique appliquée à l'agriculture et Géomatique appliquée à la protection de l'environnement
- Poursuite de la gestion du projet de l'Agence nationale des bourses du Gabon
- Appel d'offres sur de nouveaux projets de coopération internationale, notamment en Amérique du Sud et en Afrique

LA MOBILITÉ DU PERSONNEL

- Participation de quinze enseignantes et enseignants à des projets de stages ou de séjours pédagogiques au Costa Rica, en République tchèque, aux États-Unis, en Haïti et en France
- Participation d'un cadre, quatre enseignants et deux professionnelles aux projets d'exportation de savoir-faire au Sénégal, au Mozambique, au Kenya, en Côte d'Ivoire et en Colombie

ENJEU 6

UN MILIEU D'ÉTUDES ET DE TRAVAIL DANS LEQUEL ON FAVORISE LE DÉVELOPPEMENT ET LE MAINTIEN D'UNE BONNE SANTÉ GLOBALE DE LA POPULATION ÉTUDIANTE ET DES MEMBRES DU PERSONNEL ET OÙ ON VALORISE LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Orientation 12 : Participer au maintien et à l'amélioration de la santé globale de la population étudiante et des membres du personnel

UN MILIEU SAIN DE TRAVAIL ET D'ÉTUDES

- Poursuite du Programme d'activités physiques en milieu de travail : 45 minutes de libération par semaine pour pratiquer un sport, offre d'une programmation d'activités sportives gratuites au Cégep, rabais chez plusieurs commerçants
- Tenue de plusieurs activités de valorisation de saines habitudes de vie, dont La Bougeotte, des bains familiaux, des défis sportifs et une course de 5 km
- Accès gratuit à l'activité Longueurs midi à la piscine du Cégep pour les membres du personnel
- Séances de massothérapie sur chaise offerte au personnel en décembre 2018 et en mai 2019
- Tenue de deux ateliers Kompas pour le personnel; ateliers qui aident à gérer le stress et l'angoisse

Orientation 13 : Ajouter, à la liste des interventions déjà en place, un ensemble de nouvelles actions visant une meilleure protection de l'environnement et un développement durable

L'ENVIRONNEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Renouvellement de la certification Cégep Vert du Québec, niveau Excellence
- Obtention de la certification Ici on recycle, niveau Performance, décernée par Recyc-Québec
- Installation en permanence de deux bacs pour la récupération des appareils électroniques en fin de vie utile, accessibles tant à la communauté collégiale qu'à la communauté externe
- Bannissement des pailles de plastique à usage unique aux deux cafétérias de même qu'au café étudiant à compter de la session Hiver 2019
- Utilisation de verres réutilisables « Eco cup » lors des événements socioculturels et sportifs, notamment lors du tournoi d'improvisation Le Grand Verglas et au Championnat de conférence de basketball masculin

REDDITION DE COMPTES

INFORMATIONS FINANCIÈRES DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2019
FONDS DE FONCTIONNEMENT

CÉGEP SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU

		2019	2018
REVENUS			
Enseignement régulier		36 764 944 \$	35 452 036 \$
Formation continue		4 299 360 \$	3 861 560 \$
Services auxiliaires		4 697 134 \$	4 501 422 \$
	Total	45 761 438 \$	43 815 018 \$
CHARGES			
Salaires et avantages sociaux - Enseignantes et enseignants		23 632 402 \$	23 014 868 \$
Salaires et avantages sociaux - Autres personnels		12 961 202 \$	12 513 432 \$
Autres charges		7 683 120 \$	7 387 560 \$
	Total	44 276 724 \$	42 915 860 \$
Excédent (insuffisance) des revenus sur les charges		1 484 714 \$	899 158 \$

ÉVOLUTION DU SOLDE DE FONDS

Solde de fonds au début de l'exercice		1 493 077 \$	660 034 \$
Excédent (insuffisance) des revenus (charges)		1 484 714 \$	899 158 \$
Virements au fonds des immobilisations			
Remboursement d'emprunts autofinancés		(70 038) \$	(66 115) \$
Acquisitions d'immobilisations		(27 381) \$	-
Autres			-
	Total	1 387 295 \$	833 043 \$
Solde de fonds à la fin de l'exercice		2 880 372 \$	1 493 077 \$
Solde de fonds affecté à des projets		472 619 \$	-
Solde de fonds non affecté à des projets		2 407 753 \$	-

L'AIDE FINANCIÈRE AUX ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS

L'aide financière accordée aux étudiantes et étudiants du Cégep, tant à Saint-Jean-sur-Richelieu qu'à Brossard, par le Programme des prêts et bourses a été respectivement de 1 325 877 \$ en prêts et de 2 200 820 \$ en bourses.

BILAN DES ACTIVITÉS RÉALISÉES EN SOUTIEN À LA RÉUSSITE SCOLAIRE DES ÉTUDIANTS AYANT DES BESOINS PARTICULIERS ET DES ÉTUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP – ANNEXE S051

Les projets EESH-EBP (étudiantes et étudiants en situation de handicap et à besoins particuliers) ont été élaborés à partir d'une problématique ciblée dans chaque département et visaient le développement de stratégies pédagogiques inclusives.

Le montant obtenu en 2018-2019 était de 61 400 \$. En résumé, les activités mises en place pour soutenir ces projets sont :

- Philosophie : développement de matériel adapté selon les principes de la différenciation pédagogique et de l'enseignement explicite selon les stades de développement de la pensée critique suggérés dans un cours de logique informelle
- Soins infirmiers : développement de matériel en soutien à la réussite en stage (production de vidéos sur la rédaction de mémos, de résumés et du déroulement d'une journée en stage)
- Sciences humaines et Tremplin DEC : organisation et animation d'activités de soutien à l'apprentissage au CASH : stratégies de lecture, gestion du stress
- Mathématiques : contribution à l'élaboration d'un questionnaire de dépistage des stratégies motivationnelles et des stratégies d'apprentissage

« Mieux on se connaît, mieux on apprend » en collaboration avec le conseiller pédagogique à la réussite

- Technologie de l'architecture : un bloc-notes OneNote intitulé « Bienvenue en architecture » a été mis sur pied et diffusé à tous les étudiants et étudiantes inscrits au programme à la session d'automne 2018. Cet outil vise à faciliter la transition vers les études collégiales en réunissant au même endroit les ressources disponibles et les modalités du programme de formation
- Informatique : développement de mesures parascolaires dans le cadre du club de sécurité et préparation pour aller dans des compétitions. Création d'un serveur de jeu pour le club de sécurité
- Technologie d'analyses biomédicales (TAB) : une capsule vidéo de type témoignages et une liste d'outils sous la forme d'un petit guide est disponible sur la communauté TAB. La capsule vidéo et le guide seront utilisés dans un cours de première session dès la session automne 2019 et permettront d'augmenter le temps consacré à l'apprentissage de la gestion du stress dans le programme
- Langues modernes : deux périodes hebdomadaires de « devoirs guidés » ont été offertes pendant toute la session d'hiver. Contribution à l'élaboration d'un questionnaire de dépistage des stratégies motivationnelles et des stratégies d'apprentissage « Mieux on se connaît, mieux on apprend » en collaboration avec le conseiller pédagogique à la réussite
- Techniques administratives : création d'un document pour chaque bloc de la session (trois blocs) avec chaque cours bien identifié et le devoir à faire en classe et hors classe
- Techniques de travail social : élaboration d'une grille regroupant les cours de la formation spécifique auxquels seront associés les comportements professionnels du profil de sortie. Ces comportements seront définis selon trois indicateurs (cognitif, affectif et comportemental).

Création d'outils et d'exercices clairs et concrets ciblant le développement de ces comportements

- Arts visuels : utilisation et bonification du cahier de soutien à la réussite, en première session, et passation d'un questionnaire d'évaluation du cahier en fin de session
- Éducation physique : production d'un document d'information distribué aux étudiantes et étudiants portant sur les adaptations possibles dans l'ensemble 2 et autres cours d'éducation physique
- Techniques de design d'intérieur : analyse et modification d'un cours écueil du programme en expérimentant le modèle de la conception universelle de l'apprentissage
- Lettres : 25 ateliers de formation au logiciel Antidote ont été donnés dans neuf programmes de formation spécifique. Quatre autres programmes s'ajouteront au cours de la session d'automne 2019
- Modification du cours de renforcement en français développant une approche individualisée des difficultés rencontrées par les étudiantes et étudiants
- Développement d'un modèle d'aménagement d'un cours en Techniques de design d'intérieur selon une perspective de pédagogie inclusive
- Développement d'une approche d'enseignement stratégique de l'écriture dans le cours de philosophie 604-101

Les ressources attribuées aux départements en vue de favoriser la réussite scolaire et la prévention du décrochage des EESH-EBP ont été déployées autour d'enjeux tels que l'intégration aux études collégiales en première session, le développement de stratégies d'apprentissage efficaces pour tous les étudiants et étudiantes et l'utilisation d'outils numériques soutenant le développement de la maîtrise de la langue. Elles ont également permis d'atténuer les obstacles pour les étudiantes et étudiants en difficulté, notamment en lecture et en écriture en procédant à des planifications s'inspirant des principes d'une pédagogie inclusive. Elles ont enfin permis aux différents départements d'engager

un dialogue autour des enjeux pédagogiques reliés non seulement à la présence des étudiantes et étudiants en situation de handicap (EESH) mais aussi au spectre plus large de celles et ceux qui présentent des besoins particuliers (EBP).

STRATÉGIE D'INTERVENTION POUR PRÉVENIR ET CONTRER LES VIOLENCES À CARACTÈRE SEXUEL EN ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR – ANNEXE S052

Une intervenante psychosociale, employée du Cégep à 0,77 ETC, est dédiée à la stratégie d'intervention pour prévenir et contrer les violences à caractère sexuel en enseignement supérieur.

En 2018-2019, le montant de 53 000 \$ a essentiellement été utilisé pour la rémunération de cette ressource.

BILAN DES ACTIVITÉS

- Rédaction et adoption par le conseil d'administration de la Politique visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel (VACS)
- Pose d'affiches autocollantes sur tous les miroirs dans les salles de toilettes indiquant les numéros d'urgence pour les personnes témoins ou victimes de violence à caractère sexuel
- Organisation de six activités de formation destinées aux membres de la communauté collégiales — environ 350 personnes ont été formées
- Insertion d'un répertoire de ressources d'aide dans l'agenda étudiant
- Élaboration d'une page d'information sur le site Web du Cégep portant sur les violences à caractère sexuel
- Élaboration d'un formulaire en ligne, disponible sur le site Web du Cégep, pour effectuer un signalement, un dévoilement ou une plainte administrative
- Relance de la promotion du Réseau Ici pour t'écouter et formation des membres
- Conclusion d'une entente de partenariat entre le Cégep et le Centre d'intervention pour les victimes d'agression sexuelle L'Expression libre du HR (CIVAS)

pour la réalisation d'activités de formation, de sensibilisation et la prestation des services d'aide et de soutien de VACS. Le CIVAS agit également à titre de guichet unique auprès des membres de la communauté collégiale pour la réception de dévoilements, de signalements ou de plaintes administratives en matière de VACS.

AUCUNE SOMME N'A ÉTÉ ACCORDÉE AU CÉGEP POUR LES ACTIVITÉS FINANCÉES DANS LE CADRE DES PÔLES RÉGIONAUX – S054

AUCUNE ACTIVITÉ N'A ÉTÉ FINANCÉE DANS LE CADRE DES PÔLES DE FORMATION EN CRÉATION ET ARTS NUMÉRIQUES – S055

LA LOI SUR LA GESTION ET LE CONTRÔLE DES EFFECTIFS DES MINISTÈRES, DES ORGANISMES ET DES RÉSEAUX DU SECTEUR PUBLIC AINSI QUE DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT

Le total des heures rémunérées pour la période de référence, soit 774 109,21 heures, n'excède pas le niveau d'effectif révisé conformément à la lettre du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur de novembre 2018 pour la période du 1^{er} avril 2018 au 31 mars 2019 qui était de 786 001,99 heures.

Un (1) contrat supérieur à 10 000 \$ a été octroyé à une personne physique entre le 1^{er} juillet 2018 et le 30 juin 2019.

Douze (12) contrats supérieurs à 25 000 \$ ont été octroyés à une entreprise entre le 1^{er} juillet 2018 et le 30 juin 2019.

Entre le 1^{er} juillet 2018 et le 30 juin 2019, 402 contrats ont été conclus avec des personnes morales (sociétés), d'une valeur de 1 444 479,93 \$ et 18 contrats ont été conclus avec des personnes physiques qui n'exploitent pas une entreprise individuelle d'une valeur de 55 181,22 \$.

RAYONNEMENT

L'INTERNATIONAL

MOBILITÉ

Les activités de mobilité étudiante se sont poursuivies au Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu en 2018-2019. Quatre-vingt-un (81) étudiantes et étudiants ont effectué des séjours d'études ou des stages en entreprise dans six pays différents : Costa Rica, France, Haïti, République tchèque et États-Unis.

Au courant de l'année 2018-2019, le Cégep a accueilli 272 étudiantes et étudiants français provenant de 29 Instituts universitaires de technologie (IUT) français et sept lycées techniques. Les étudiantes et étudiants ont effectué des stages en entreprise ou étaient inscrits à une session régulière. Ils ont été admis dans huit programmes d'études différents.

L'année a aussi vu le début des projets en bi-diplomation avec le BTS Commerce international et le DEC Gestion de commerces. Trois étudiantes et étudiants ont participé au projet. Durant l'année, le Cégep a aussi poursuivi le développement de trois nouveaux programmes en bi-diplomation avec la France.

LES PARTENARIATS ET LES ENTENTES

- Poursuite du contrat pour l'hébergement et l'alimentation des cadets et du personnel du Centre d'entraînement de vol des cadets (CEVC)
- Poursuite de la collaboration avec les Services de Réadaptation du Sud-Ouest et du Renfort (SRSOR) officialisant la contribution du Cégep à l'intégration des personnes ayant une déficience intellectuelle ou des troubles envahissants du développement, notamment en servant de plateau de travail pour les usagers et usagers du SRSOR
- Poursuites d'ententes avec certaines entreprises pour offrir au personnel des rabais en lien avec la pratique d'activités physiques ou l'achat d'équipements sportifs
- Conclusion d'une entente avec le CIVAS L'Expression Libre du Haut-Richelieu pour la formation, la sensibilisation ainsi que l'accès à des services d'écoute, d'aide et de soutien pour les membres de la communauté collégiale, témoins ou victimes de violence à caractère sexuel (guichet unique)
- Renouvellement du protocole d'entente avec la Corporation des Géants de Saint-Jean-sur-Richelieu
- Poursuite d'ententes avec Emploi-Québec pour la réalisation de formations aux adultes
- Développement d'une entente avec le Collège Boréal pour le développement d'un projet au Chili
- Poursuite de l'entente de service avec le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) Montérégie-Centre pour les services d'une infirmière clinicienne au Cégep
- Conclusion d'un nouveau contrat de deux ans avec les services alimentaires de la cafétéria Laniel St-Laurent
- Poursuite des ententes avec la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu concernant l'offre de transport pour les étudiantes et étudiants du Cégep et la gestion des piscines municipales
- Obtention d'un nouveau contrat de trois ans avec le CMR de Saint-Jean afin d'offrir la formation préparatoire et collégiale aux élèves-officiers

- Poursuite de l'entente Programme de relève des cadres entre le Cégep de Saint-Hyacinthe, le Cégep Édouard-Montpetit, le Cégep de Sorel-Tracy et le Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu
- Poursuite de l'entente de partenariat avec le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI) concernant l'offre de formation en francisation
- Poursuite du protocole d'entente avec l'école secondaire Marcellin-Champagnat pour faciliter la transition entre le secondaire et le collégial pour les étudiantes et étudiants en situation de handicap
- Membre du consortium DEC-BAC en Soins infirmiers avec l'Université de Sherbrooke
- Entente de partenariat avec les Forts de Chambly pour soutenir la réussite des hockeyeurs étudiants

LES BOURSES ET LES DISTINCTIONS

BOURSES

- Lors du Gala de reconnaissance du mérite collégial 2018, 63 bourses totalisant 30 200 \$ ont été remises aux étudiantes et étudiants pour souligner notamment l'excellence du dossier scolaire, la participation à la vie étudiante et la qualité des efforts fournis afin d'améliorer le rendement scolaire
- Remise annuelle de bourses dans le programme Gestion et technologies d'entreprise agricole : 28 bourses totalisant 11 500 \$ ont été remises par des donatrices et donateurs du milieu agricole de la région
- Carolyn Labbé et Guillaume Plante — Bourse aux récipiendaires de la Médaille du Lieutenant-gouverneur du Québec pour la jeunesse
- Rémi St-Germain — Bourse de la réussite scolaire exceptionnelle pour sa cote de rendement de 38,554 en Sciences de la nature
- Audrey Nadeau — Bourse d'entrée au Cégep, Polyvalente Marcel-Landry

- Marie Laforest — Bourse d'entrée au Cégep, Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot
- Brithany St-Vincent — Bourse d'entrée au Cégep, École secondaire Joséphine-Dandurand
- Sabrina Laroque — Bourse d'entrée au Cégep, École secondaire Mgr-Euclide-Théberge
- Jérémy Vandal — Bourse d'entrée au Cégep, École secondaire Paul-Germain-Ostiguy

LA REPRÉSENTATION DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE, MADAME MICHÈLE COMTOIS

Présidente de l'Alliance Sport-Études

Présidente de la table des directrices et directeurs généraux du Regroupement des collèges de la région de la Montérégie de mars 2018 à juin 2019

Membre du conseil d'administration de la Fédération des cégeps

Membre du Comité de défense et sécurité du Conseil économique et tourisme du Haut-Richelieu

Membre du conseil facultaire de la Faculté d'éducation de l'Université de Sherbrooke

Comité éducation, formation et main-d'œuvre de la Fédération des chambres de commerce du Québec

Comité transport et logistique de la Fédération des chambres de commerce du Québec

Membre du comité mixte pour l'optimisation de la reddition de comptes à l'enseignement collégial

Comité de réflexion sur la réussite éducative au collégial de la Fédération des cégeps

GOUVERNANCE

Un remerciement aux membres du conseil d'administration et aux membres de la commission des études qui, par la qualité de leur apport, contribuent à soutenir le Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu dans la poursuite de sa mission

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2018-2019

- Monsieur Marc Beaudry, enseignant du Cégep
- Monsieur Sébastien Boucher-Lavallée, président du conseil d'administration, diplômé, programme préuniversitaire
- Monsieur Philippe Bossé, directeur des études
- Monsieur Guy Boulanger, groupes socioéconomiques du territoire principalement desservi par le Cégep
- Luc Chartrand, entreprises de la région œuvrant dans les secteurs d'activités économiques correspondant aux programmes d'études techniques mis en œuvre par le Cégep
- Madame Michèle Comtois, directrice générale
- Monsieur Jean-Sébastien Lefebvre, étudiant, programme préuniversitaire
- Madame Annie Ducharme, groupes socioéconomiques du territoire, proposée par les commissions scolaires du territoire
- Madame Maryse Galarneau, entreprises de la région œuvrant dans les secteurs d'activités économiques correspondant aux programmes d'études techniques mis en œuvre par le Cégep
- Madame Florence Lacasse, groupes socioéconomiques du territoire principalement desservi par le Cégep
- Monsieur Stéphane Roy, parent d'une étudiante ou d'un étudiant
- Madame Sandrine Loyer, étudiante, programme technique
- Monsieur Réjean Montpetit, professionnel du Cégep
- Madame Chantal Parent, vice-présidente du conseil d'administration, parent d'une étudiante ou d'un étudiant
- Madame Danielle Pouliot, personnel de soutien du Cégep
- Madame Anne-Marie Salich, diplômée, programme technique
- Madame Fernande Tavares, groupes socioéconomiques du territoire, proposée par le conseil régional des partenaires du marché de la région
- Monsieur Pascal Thibault, enseignant du Cégep
- Monsieur Stéphan Tobin, groupes socioéconomiques du territoire, proposé par les établissements d'enseignement de niveau universitaire

LES MEMBRES DE LA COMMISSION DES ÉTUDES 2018-2019

- AGE, représentantes ou représentants de l'AGE (deux postes vacants)
- Monsieur Jérémie Fraser, responsable des programmes conduisant à une AEC
- Monsieur Philippe Bossé, directeur des études
- Madame Lucie Lahaie, déléguée de la Direction générale à la Direction des études
- Monsieur Bernard Boulanger, personnel de soutien
- Monsieur Guy Cayouette, enseignant, techniques de l'administration
- Monsieur Bruno Courtemanche, enseignant, techniques physiques
- Madame Nadine Michaud, enseignante, techniques biologiques et humaines
- Madame Rachel Surprenant, enseignante, formation générale
- Monsieur Robert Nicol, personnel professionnel
- Madame Libérata Mukarugagi, directrice adjointe des études
- Madame Julie Diotte, représentante du personnel enseignant de la CI
- Madame Bianka Pothier, enseignante, Arts, lettres et communication
- Madame Marjolaine Demers, personnel professionnel
- Monsieur Pascal Thibault, enseignant, Sciences humaines
- Monsieur Gilles Lefebvre, enseignant, Techniques de design d'intérieur, architecture et arts
- Monsieur Alexandre Tremblay, enseignant, Sciences de la nature

LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ADMINISTRATRICES ET DES ADMINISTRATEURS

Préambule

Le Code d'éthique et de déontologie des administratrices et administrateurs du Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu manifeste l'adhésion de ces derniers à la mission et aux valeurs du Cégep. Il présente l'engagement des membres à maintenir un haut niveau de transparence et d'intégrité dans leur gestion de l'institution.

Par son adhésion à ce Code, chaque administratrice et administrateur :

- Reconnaît la valeur de la mission de l'institution énoncée dans le Plan stratégique et le Projet éducatif.
- Fait siennes les valeurs reconnues par le Cégep et énoncées dans les documents officiels.
- S'engage à appliquer et à respecter les règles déontologiques qui y sont prévues.

Introduction

Les présentes règles déontologiques sont adoptées en vertu de la Loi modifiant la Loi sur le ministère du Conseil exécutif et d'autres dispositions législatives concernant l'éthique et la déontologie. Ces dispositions complètent les règles déjà prévues aux articles 321 et 330 du Code civil du Québec et aux articles 12 et 20 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel. Les dispositions législatives d'ordre public, notamment les articles 12 et 20 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel prévalent, en cas de conflit, sur les dispositions du présent Code.

1. Définitions

Les définitions présentées au Règlement numéro 1 – Gestion interne du Cégep s'appliquent.

Plus particulièrement, dans le présent Code, les mots suivants signifient :

- Administratrice et administrateur : membre du conseil d'administration du Cégep.
- Administratrice et administrateur membre du personnel : la directrice générale, la directrice des études ainsi que le personnel enseignant, professionnel et de soutien siégeant à titre d'administratrice ou d'administrateur.
- Code : code d'éthique et de déontologie des administratrices et administrateurs du Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu.
- Intérêt : ce qui importe, ce qui est utile et avantageux
- Ministère : ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur ou l'appellation du ministère en vigueur.

2. Objet

Le Code a pour objet d'établir certaines règles d'éthique et de déontologie régissant les administratrices et administrateurs du Cégep en vue :

- 2.1 D'assurer la confiance du public dans l'intégrité, l'impartialité et la transparence du Conseil.
- 2.2 De permettre aux administratrices et administrateurs d'exercer leur mandat et d'accomplir leurs fonctions avec confiance, indépendance et objectivité au mieux de la réalisation de la mission du Cégep.

3. Champ d'application

Toute administratrice et tout administrateur est assujetti aux règles du Code. De plus, la personne qui cesse sa fonction d'administrateur est assujettie aux règles prévues à l'article 4.2 du Code.

4. Devoirs généraux et obligations des administratrices et administrateurs

L'administratrice ou l'administrateur exerce sa fonction avec indépendance, intégrité et bonne foi au mieux de l'intérêt du Cégep et de la réalisation de sa mission. Il agit avec prudence, diligence, honnêteté, loyauté et assiduité comme le ferait en pareilles circonstances une personne raisonnable et responsable.

- 4.1 L'administratrice ou l'administrateur doit, dans l'exercice de ses fonctions :
- Respecter les obligations que la Loi, la charte constitutive du Cégep et leurs règlements lui imposent et agir dans les limites des pouvoirs du Cégep.
 - Éviter de se placer dans une situation de conflit entre son intérêt personnel ou l'intérêt du groupe ou de la personne qui l'a élu ou nommé et les obligations de ses fonctions d'administratrice ou d'administrateur (voir l'annexe 1).
- 4.2 La personne qui cesse d'être administrateur doit, dans l'année suivant la fin de son mandat d'administratrice ou d'administrateur :
- Agir avec modération dans ses propos, éviter de porter atteinte à la réputation d'autrui et traiter les autres administratrices et administrateurs avec respect.
 - Ne pas utiliser, à son profit ou au profit d'un tiers, les biens du Cégep.
 - Ne pas divulguer, à son profit ou au profit d'un tiers, l'information privilégiée ou confidentielle qu'il obtient en raison de ses fonctions.
 - Ne pas abuser de ses pouvoirs ou profiter indûment de sa position pour en tirer un avantage personnel.
 - Ne pas, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter une faveur ou un avantage indu pour lui-même ou pour une autre personne.
 - N'accepter aucun cadeau, marque d'hospitalité ou autre avantage.
- 4.2 Se comporter de façon à ne pas tirer d'avantages indus de ses fonctions antérieures d'administratrice ou d'administrateur.
- 4.2 Ne pas agir en son nom personnel ou pour le compte d'autrui relativement à une procédure, à une négociation ou à une autre opération à laquelle le Cégep est partie. Cette règle ne s'applique cependant pas à l'administratrice ou à l'administrateur membre du personnel en ce qui concerne le contrat collectif de travail de son groupe de référence.
- 4.2 Ne pas utiliser de l'information confidentielle ou privilégiée relative

au Cégep à des fins personnelles et ne pas donner des conseils fondés sur des renseignements non disponibles au public.

5. Rémunération des administratrices et administrateurs

L'administratrice ou l'administrateur n'a droit à aucune rémunération pour l'exercice de ses fonctions d'administrateur du Cégep. La personne ne peut également recevoir aucune autre rémunération du Cégep, à l'exception du remboursement de certaines dépenses autorisées par le Conseil.

6. Règles en matière de conflits d'intérêts

6.1 Objet

Les règles contenues au présent article ont pour objet de faciliter la compréhension des situations de conflit d'intérêts et d'établir des procédures et modalités administratives auxquelles est assujéti l'administratrice ou l'administrateur en situation de conflit d'intérêts pour permettre de procéder au mieux de l'intérêt du Cégep.

6.2 Situation de conflit d'intérêts

Constitue une situation de conflit d'intérêts toute situation réelle, apparente ou potentielle, qui est objectivement de nature à compromettre ou susceptible de compromettre l'indépendance et l'impartialité nécessaires à l'exercice de la fonction d'administrateur, ou à l'occasion de laquelle l'administratrice ou l'administrateur utilise ou cherche à utiliser les attributs de sa fonction pour en retirer un avantage indu ou pour procurer un tel avantage indu à une tierce personne.

Sans restreindre la portée de cette définition et seulement à titre d'illustration, sont ou peuvent être considérées comme des situations de conflit d'intérêts la situation où la personne administratrice :

- a) A directement ou indirectement un intérêt dans une délibération du conseil.
- b) A directement ou indirectement un intérêt dans un contrat ou un projet de contrat avec le Cégep.
- c) Obtient ou est sur le point d'obtenir, directement ou indirectement, un avantage personnel qui résulte d'une décision du Cégep.

6.3 Situation de conflit d'intérêts des administratrices et administrateurs membres du personnel

Outre les règles établies à l'article 6.2 du présent Code, l'administratrice ou l'administrateur membre du personnel est en situation de conflit d'intérêts dans les cas prévus aux articles 12 et 20.1 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel.

6.4 Déclaration d'intérêts

Dans les soixante (60) jours suivant l'entrée en vigueur du présent Code ou dans les soixante (60) jours suivant sa nomination, l'administratrice ou l'administrateur doit remplir et remettre à la Direction générale une déclaration des intérêts qu'il a à sa connaissance dans une entreprise faisant affaire ou ayant fait affaire avec le Cégep et divulguer, le cas échéant, toute situation réelle, potentielle ou apparente de conflit d'intérêts pouvant le concerner. Cette déclaration doit être révisée et mise à jour annuellement par l'administratrice ou l'administrateur.

Le formulaire de déclaration d'intérêt devant être rempli apparaît en annexe au présent Code.

Outre cette déclaration d'intérêt, l'administratrice ou l'administrateur doit divulguer toute situation de conflit d'intérêts de la manière et dans les cas prévus au premier alinéa de l'article 12 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel.

6.5 Interdictions

Outre les interdictions pour les situations de conflit d'intérêts prévues aux articles 12 et 20 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel, l'administratrice ou l'administrateur qui est en situation de conflit d'intérêts à l'égard d'une question discutée au conseil, a l'obligation de se retirer de la séance du conseil pour permettre que les délibérations et le vote se tiennent hors de la présence de l'administratrice ou l'administrateur et en toute confidentialité.

Les mêmes obligations s'appliquent pour les réunions des comités relevant du conseil.

6.6 Rôle de la présidence

La présidence du conseil est responsable du bon déroulement des réunions du conseil d'administration. Elle doit trancher toute question relative au droit de vote à une séance du conseil. Lorsqu'une proposition est reçue par l'assemblée, la présidence du conseil doit, après avoir entendu le cas échéant les représentations des administratrices et administrateurs, décider quels sont les membres habilités à délibérer et à voter. La présidente ou le président a le pouvoir d'intervenir pour qu'une personne s'abstienne

de voter et pour que cette dernière se retire de la salle où siège le conseil.

7. Personne conseillère en déontologie

La secrétaire générale ou le secrétaire général agit à titre de conseillère/conseiller en déontologie, en toute impartialité.

Cette personne est chargée de :

- Informer les administratrices et administrateurs quant au contenu et aux modalités d'application du Code.
- Conseiller les administratrices et administrateurs en matière d'éthique et de déontologie.
- Faire enquête sur réception d'allégations d'irrégularités et de faire rapport au Conseil de discipline.
- Faire publier dans le rapport annuel du Cégep le présent Code ainsi que les renseignements prévus à la Loi modifiant la Loi sur le ministère du Conseil exécutif et d'autres dispositions législatives concernant l'éthique et la déontologie.

8. Conseil de discipline

- 8.1 Le Conseil de discipline a comme mandat de recevoir les résultats d'enquête de la personne conseil en déontologie, d'analyser les cas de manquement présumés, de décider du bien-fondé de toute plainte et de décider des suites appropriées. Le Conseil de discipline est formé au besoin.
- 8.2 Le Conseil de discipline est composé de la présidence et de la vice-présidence du conseil d'administration et d'une administratrice ou d'un administrateur nommé par le conseil, à moins d'avis contraire de la personne conseil en déontologie.

8.3 La conseillère ou le conseiller en déontologie saisit le Conseil de discipline de toute plainte ou de toute autre situation d'irrégularité en vertu du Code ainsi que des résultats de son enquête.

8.4 Le Conseil de discipline notifie à la personne administratrice les manquements reprochés s'il y a lieu et l'avise qu'elle peut, dans les quinze (15) jours de calendrier, fournir par écrit ses observations au Conseil de discipline et, sur demande être entendue par celui-ci relativement aux manquements reprochés.

8.5 Dans le cas d'une situation urgente nécessitant une intervention rapide ou dans un cas présumé de faute grave, l'administratrice ou l'administrateur peut être relevé provisoirement de ses fonctions par la présidente ou le président du conseil d'administration.

8.6 Le Conseil de discipline est autonome dans son fonctionnement. Il peut, s'il y a lieu, faire des recommandations au conseil d'administration.

8.7 À la suite des recommandations du Comité de discipline, la personne administratrice concernée peut être entendue par le conseil d'administration.

9. Sanctions

Le conseil d'administration, à la suite des recommandations du Comité de discipline, décide des sanctions à appliquer.

Les sanctions possibles sont la réprimande, la suspension pour une période déterminée ou la déchéance.

9.1 Toute décision du conseil d'administration en la matière est finale et sans appel.

10. Entrée en vigueur

Le présent Code est entré en vigueur le 22 février 2018.

RESPECT DU CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE

Au cours de l'année 2018-2019, la secrétaire générale du Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu n'a reçu aucun signalement relatif à des manquements au code d'éthique et de déontologie des administratrices et des administrateurs du Cégep.



Nadine Sabongui
Secrétaire générale par intérim

LA DIVULGATION D'ACTES RÉPRÉHENSIBLES

Au cours de l'année 2018-2019, aucun acte répréhensible n'a été divulgué.

